VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **15 février 2019 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quinze février deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 08 février 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Dominique ADENOT à Françoise NOUHEN, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Djamel IBRAHIM-OUALI à Sandrine DUBOC-GEAY, Jean-Pierre LAVIGNE à Edith CANDELIER, Pierre MIQUEL à Jean-Christophe CERVANTES, Florent NARANJO à Marianne MAXIMI, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER, Odile VIGNAL à Nicolas BONNET

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Arrivée de Mme Géraldine BASTIEN avant le vote de la question n°3 (fin du pouvoir donné à M. Jean-Pierre BRENAS)
Arrivée de Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE avant le vote de la question n°4 (fin du pouvoir donnée à M. Jean-Luc BLANC)
A la demande de M. Jean-Luc BLANC, les vœux a) et b) sont regroupés pour former un vœu commun dans lequel est introduite la phrase relative à l'énergie « hydrogène »

Rapport N° 16
SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Ne prend pas part au vote de la délibération : Christiane JALICON en tant qu'administratrice de l'Association pour la Sauvergarde des Côtes de Clermont (ASCOT) à titre personnel

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions de fonctionnement, sur présentation d'un projet, à laquelle les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 9 050 €
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées

LOUS VEILHADOURS LIMOUSINS

L'association a pour objet de rechercher et de mettre en valeur les caractères spécifiques, les usages, les traditions, la culture du folklore et du terroir Limousin ainsi que celle des provinces du Massif central.

Budget annuel :	1 510 €
Subvention accordée en 2018 :	500 €
Subvention sollicitée :	500 €
Subvention proposée :	500 €

ASSOCIATION KHMÈRE DE CLERMONT-FD (AKCF)

L'objet de l'association est de :
- créer des liens amicaux entre les Khmers résidant dans la région de Clermont-Ferrand
- s'entraider et résoudre les problèmes
- préserver la culture et la civilisation khmères
- collaborer avec tous les organismes contribuant au maintien et au développement du patrimoine culturel khmer et à la survie de la culture et de la civilisation khmères.

Budget annuel :	3 143 €
Subvention accordée en 2018 :	500 €
Subvention sollicitée :	500 €
Subvention proposée :	500 €

ASSOCIATION DES AMIS DE L'HUMANITÉ – PUY DE DÔME

Afin de contribuer à la défense du pluralisme et de la liberté de la presse et à préserver la place et le rôle de l'écrit dans le monde d'aujourd'hui, l'association a pour objet, dans la diversité des opinions de ses membres, d'ouvrir un espace de dialogues, de rencontres, de conférences, de confrontations, de suggestions pour celles et ceux qui considèrent l'existence de l'Humanité comme une garantie indispensable au pluralisme.

Budget annuel :	10 248 €
Subvention accordée en 2018 :	500 €
Subvention sollicitée :	500 €
Subvention proposée :	500 €

PINCEAUX EN LIBERTÉ

L'objet de l'association est de maintenir les contacts humains, faciliter la créativité, l'entraide, l'information et organiser des loisirs à partir d'activités de peinture et de tableaux en relief. Son activité principale est la création et la réalisation de peintures sur porcelaine qui font l'objet d'une vente annuelle permettant à l'association d'avoir des ressources de fonctionnement.

Budget annuel :	9 637 €
Subvention accordée en 2018 :	900 €
Subvention sollicitée :	900 €
Subvention proposée :	900 €

CENTRE AGAPE

L'objet de l'association est de promouvoir toutes activités éducatives, sociales et culturelles sous forme de cercles d'adultes (groupes de gymnastique volontaire, activités nouvelles, randonnées pédestres, conférences, visites guidées, dimanches d'accueil, club de lecture, sorties culturelles...).

Budget annuel :	41 849 €
Subvention accordée en 2018 :	350 €
Subvention sollicitée :	350 €
Subvention proposée :	350 €

DANSONS L'AUVERGNE

L'objet de l'association est la promotion et la transmission des folklores et des traditions d'Auvergne avec une ouverture sur la danse et la musique traditionnelle de bal.

Budget annuel :	2 790 €
Subvention accordée en 2018 :	500 €
Subvention sollicitée :	500 €
Subvention proposée :	500 €

LES DIABLOTINS DE LA MARE

L'objet de l'association est de :
- organiser des fêtes ou des spectacles au sein de l'école
- favoriser des sorties éducatives, de divertissement et/ou sportives pour les enfants de l'école maternelle et élémentaire Georges Sand
- participer au financement de projets scolaires à la demande des enseignants et après accord du bureau
- acquérir du matériel scolaire ou périscolaire
- favoriser la lecture et le goût de la lecture auprès des enfants de l'école.

Budget annuel :	5 669 €
Subvention accordée en 2018 :	500 €
Subvention sollicitée :	500 €
Subvention proposée :	500 €

JEUNESSE ET HORIZONS

L'objet de l'association est de proposer une offre de loisirs à une population qui ne pourrait en bénéficier dans le cadre familial.
Elle propose aux enfants des activités culturelles, de loisirs, sportives et éducatives les mercredis, vacances scolaires et au mois de juillet.

Budget annuel :	66 880 €
Subvention accordée en 2018 :	1 200 €
Subvention sollicitée :	1 300 €
Subvention proposée :	1 300 €

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DES COTES DE CLERMONT CHANTURGUE

L'objet de l'association est de défendre et protéger les sites des côtes de Clermont-Chanturgue et de promouvoir les patrimoines archéologiques et naturels qui s'y trouvent. Pour la mise en valeur du site, l'association travaille à la création et l'entretien d'un complexe de chemins communaux ainsi qu'à la réhabilitation de cabanes en pierres sèches, en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels.

Budget annuel :	2 720 €
Subvention accordée en 2018 :	900 €
Subvention sollicitée :	900 €
Subvention proposée :	900 €

LA BOURREIO DEU BRAYEU

L'association a pour objet d'assurer la conservation, la propagation des chants, danses et coutumes d'Auvergne, dans un but éducatif, culturel et artistique.

Budget annuel :	2 705 €
Subvention accordée en 2018 :	500 €
Subvention sollicitée :	500 €
Subvention proposée :	500 €

AMICALE LAIQUE JULES FERRY BANSAC TRUDAINE FOYER LAIC DE JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE

Cette association d'éducation populaire se donne comme objectif de mettre à disposition de ses adhérents des activités éducatives et créatives contribuant à la formation aussi bien physique, civique, économique que sociale.
Elle propose à quelque 400 enfants des ateliers hebdomadaires, tout au long de l'année : art plastique, théâtre, hip hop, gym, capoeira, conte, anglais, lutte…

Budget annuel :	43 780 €
Subvention accordée en 2018 :	1 500 €
Subvention sollicitée :	1 500 €
Subvention proposée :	1 500 €

ZWIZZ ET COMPAGNIE

L'objet de l'association est de proposer la pratique théâtrale afin d'apporter un « mieux vivre » aux participants de 3 à 85 ans. À travers cette activité, ils pourront développer confiance et assurance, respect et écoute de l'autre.

Budget annuel :	14 792 €
Subvention accordée en 2018:	3657 € (DAVA et Projet DEMOS)
Subvention sollicitée :	800 €
Subvention proposée :	800 €

AMITIÉS AUVERGNE CHINE

L'objet de l'association est, dans le cadre de la législation en vigueur, d'affirmer et de développer les liens d'amitiés qui unissent Français et Chinois. Pour cela l'association travaille à la promotion des échanges culturels de toutes natures entre les pays et à la connaissance réciproque. Afin de faire connaître la culture chinoise, l'association met en place des ateliers de langue chinoise, de cuisine, de calligraphie, de peinture, de Qi Gong.

Budget annuel :	3 555 €
Subvention accordée en 2018 :	300 €
Subvention sollicitée :	300 €
Subvention proposée :	300 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21 FEV. 2019

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint

Philippe BOHELAY